2014/2017
3 ans d'actions

Une commune vivante et dynamique

JAUNAY-MARIGNY

« Du mariage de raison au mariage de cœur »

« Si la fusion était à refaire, je la referais ! Je n'ai pas eu de mauvaise surprise. Pour être honnête, j'ai moi-même suggéré l'idée de ce rapprochement pour permettre à la population de Marigny et notamment à ses 30% de moins de 18 ans de bénéficier des infrastructures de Jaunay. Le projet de voie verte est né de cette volonté de sécuriser les déplacements de nos ados en direction des stades, de la piscine, de la Maison des Jeunes... Je ne peux donc cacher qu'au début, cette union était un mariage de raison, mais elle est rapidement devenue un mariage de cœur.
Jérôme Neveux et moi parlons le même langage. Il a pour lui la jeunesse, une grande détermination et une qualité d'écoute exceptionnelle. Je n'hésite pas à dire que nous partageons une certaine complicité. L'adhésion au projet s'est rapidement faite, y compris au sein de mon conseil municipal. Aujourd'hui, je constate que plusieurs de ses membres occupent des responsabilités majeures dans la gestion de la commune unifiée. C'est une réelle satisfaction.
Comme le dit le maire lui-même, notre rapprochement allait dans le sens de l'histoire. Demain, il constituera une force. Jaunay-Marigny, du fait de sa taille, aura un rôle majeur à tenir au sein de la communauté urbaine et du département. Des programmes immobiliers et commerciaux ont été ou vont être engagés, qui attestent de sa vitalité. Je reste au-delà convaincu que nous avons encore à apprendre l'un de l'autre. L'identité viticole de Marigny et l'empreinte numérique de Jaunay, par exemple, doivent être des sources d'inspiration et de croissance communes.»

Joël Bizard, Maire Délégué de Marigny-Brizay
Maire Adjoint de Jaunay-Marigny

JAUNAY-MARIGNY

« Jaunay-Marigny, une ville innovante où il fait bon vivre »

Plus de trois ans après son arrivée à la tête de la Mairie de Jaunay-Clan, Jérôme Neveux dresse un premier bilan de son mandat. Son obsession demeure de faire de la nouvelle commune de Jaunay-Marigny un exemple de ville à taille humaine tournée vers l'avenir et le bien-vivre ensemble. Entretien…

Monsieur le maire, comment avez-vous vécu vos premières années de mandat ?
« *La réforme territoriale et la baisse drastique des dotations de l'Etat ont bousculé l'exercice même de la gestion communale. Pour notre seule collectivité, notre budget de fonctionnement a été amputé de 300 000 euros. La brutalité avec laquelle la fusion intercommunale a été faite, sans aucune considération pour les élus, sans aucune étude d'impact, n'honore pas notre démocratie. L'intégration dans l'intercommunalité XXL de Grand Poitiers dessine progressivement des communes aux compétences réduites, aux finances contraintes. Beaucoup d'énergie a été consacrée pour évaluer les périmètres et enveloppes financières transférés (voirie, éclairage public, sites d'activités économiques,…). Nous avons toujours considéré que la proximité devait prévaloir. C'est pourquoi nous avons conservé l'instruction des permis de construire et souhaitons demain exercer la compétence petite enfance. L'intercommunalité n'a rien à gagner à vouloir tout absorber. Dans ce contexte, l'équipe municipale peut être satisfaite d'avoir réalisé, à mi-parcours, 80% des promesses faites pendant la campagne municipale de 2014.* »

Il y a un an, Marigny et Jaunay-Clan fusionnaient. Etait-ce prémédité ?
« *Non, mais la demande formulée par Marigny-Brizay a rapidement trouvé un écho favorable. Cette fusion va dans le sens de l'histoire. Elle est aujourd'hui citée en modèle dans le Département. Elle porte à 7450 le nombre d'habitants de Jaunay-Marigny, qui est ainsi devenue la troisième commune la plus peuplée de Grand Poitiers, la quatrième du département. Mais je m'attache moins aux chiffres qu'aux perspectives de développement offertes par ce rapprochement. Il nous permettra de bâtir l'avenir sur les valeurs que nous nous découvrons en commun : la promotion de la nature, des cheminements doux, de la mixité intergénérationnelle, du numérique, de l'œnotourisme. Car je persiste à croire que la vigne est un élément fédérateur de développement. A travers cette union, nous avons gagné en visibilité et en attractivité.* »

Quels sont les principaux dossiers que vous avez fait avancer ?
« *La 3e tranche de travaux de la Grand'Rue à Jaunay-Clan, la traversée de Parigny (des chantiers à 1M€ chacun) et la finalisation du programme voies vertes, notamment jusqu'à Parigny et Chincé, le lancement de l'Eco-Quartier des fonds Gautiers, un des premiers labellisés dans la Vienne, ont été des moments forts de cette première moitié de mandat. Même si on peut considérer que la cession d'une part de la fiscalité communale à l'agglomération limite le pouvoir des maires, je persiste à croire dans la force de l'investissement. Jaunay-Marigny a fait le choix de la qualité de la vie, de l'environnement, de la solidarité et du développement économique, à l'image du nouveau parc artisanal de la Grand'Raise. Toutes nos actions concourent à en faire une commune innovante, dans laquelle il fait bon vivre, qui plus est idéalement positionnée entre Poitiers et Châtellerault, au pied du Futuroscope.* »

Sur quels sujets avez-vous encore une profonde réflexion à mener ?
« *Nous aimerions profiter des années qui viennent pour imaginer le Jaunay-Marigny de 2030. Une réflexion va par exemple rapidement s'engager sur la deuxième phase de la ZAC des Grands Champs et la reconfiguration de certains équipements communaux, à l'échelle de la commune nouvelle et du développement de la démographie (environ 8000 habitants au dernier recensement). Le projet de jardin public est également à l'ordre du jour. Nous travaillons d'arrache-pied à l'aménagement de ce poumon vert en centre-bourg. L'image de Jaunay-Marigny, c'est aussi le numérique. Le passage à la fibre optique est promis pour 2020-2021. Nous nous montrerons particulièrement vigilants sur les applications concrètes du Schéma Départemental d'Aménagement du Numérique. Et, enfin, nous poursuivrons la démocratisation du numérique à l'école.* »

Existe-t-il encore des points noirs à l'horizon ?
« *Je pense essentiellement aux nuisances causées par la LGV et celles que ne manquera pas de causer le passage à deux fois trois voies de l'A10. Nous avons déjà sollicité les autorités compétentes pour que soient engagés les aménagements acoustiques qui s'imposent. Le dialogue n'est pas toujours facile, mais nous ne lâcherons rien. Dans un autre registre, nous souhaiterions que l'appartenance à Grand Poitiers nous permette, à court terme, de bénéficier du prolongement vers le bourg de Jaunay-Clan des lignes de bus de Vitalis. Sur ce point, j'ai bon espoir que nous aboutissions avant 2020.* »

Quel bilan personnel tirez-vous de ces premières années à la tête de la municipalité ?
« *J'ai abordé ce mandat avec beaucoup d'humilité et de sensibilité, conscient de l'héritage laissé par mon prédécesseur Francis Girault. Je tiens au-delà à dire que j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe municipale investie, à laquelle je n'hésite jamais à déléguer. Etre bien entouré permet d'avancer. Il faut reconnaître que c'est un mandat inédit à plusieurs niveaux : finances locales sous pression, intercommunalité nouvelle, commune nouvelle ! C'est le mandat de tous les défis.* »

Les Fonds Gautiers en mode éco

Fruit d'une démarche participative et citoyenne, l'éco-quartier labellisé des Fonds Gautiers constitue un maillon essentiel du projet de revitalisation du centre-bourg de Marigny.

La proximité du centre, de ses commerces et de son école fait des Fonds Gautiers un lotissement idéal pour les familles avides de quiétude et de mixité. Composé à ce jour de dix lots, dont la commercialisation a débuté fin 2017, l'éco-quartier en comprendra quarante à terme, tous conçus selon des normes certifiées de confort, mises en œuvre par des architectes. La labellisation repose en effet sur un choix ciblé d'orientation et d'exposition du bâti, de relation presque fusionnelle avec la nature environnante, d'intimité des parcelles.
« *Sur place, tout a été pensé selon une démarche durable et responsable* », confie Pascal Joubert, conseiller municipal chargé des économies d'énergie. Durable, car les logements se veulent économes en énergie et agréables à vivre et proposent une gestion économe des eaux pluviales. Responsable, car les espaces naturels et le patrimoine végétal sont optimisés, les déplacements doux privilégiés, les espaces publics et ludiques harmonisés et les nuisances de l'automobile maîtrisées. Les Fonds Gautiers, un havre de paix en plein cœur de Marigny.

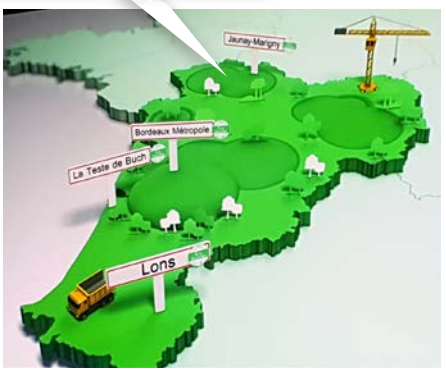

La Serrurerie a trouvé la clé

Parallèlement à la 3e tranche de travaux de réaménagement de la Grand'Rue, une vaste opération de rénovation de l'ancien a donné vie, au printemps 2015, à un ensemble immobilier locatif flambant neuf, dans le centre-bourg de Jaunay-Clan. Propriété de Logiparc, mais gérée par la Ville, « La Serrurerie », c'est son nom, se compose de dix logements (de T2 à T4) à haute qualité environnementale, desservis par un îlot de stationnement de trente-cinq places également accessibles aux usagers du centre-ville.

Les Grands Champs à l'air libre

Entamé en 2009, le chantier de la ZAC des Grands Champs poursuit son bonhomme de chemin. Cette zone d'habitat mixte (cession, location, social, Ehpad) de 70 hectares, maillé d'aire de jeux, d'aménagements paysagers et de cheminements pédestres favorisant les déplacements, est déjà pourvue d'une soixantaine de lots. « *L'ensemble sera complété, en 2018, par du locatif collectif et la commercialisation de nouveaux lots, à côté de l'école René-Cassin* », annonce Francis Girault, conseiller municipal chargé du développement et de la prospective.

L'Olympe au sommet

Après un an et demi de travaux, le chantier de réhabilitation de l'ancien résidence Gérard Girault a abouti, en 2017, à la livraison de la résidence Olympe. Situé à proximité des équipements publics et notamment des salles communales de l'espace Forum, ce bâtiment moderne de 2000 m², propriété d'Habitat de la Vienne, abrite trente-deux logements de belles dimensions, dont une majorité de T2.

Les vignes de l'avenir

L'œnotourisme comme levier de croissance économique ? Jérôme Neveux et son conseil municipal y croient plus que jamais.

Dans le terreau de la fusion, a germé une idée. Pourquoi ne pas profiter de l'identité viticole des coteaux de Marigny ou encore de l'ancrage territorial de la Foire aux Vins et aux Miels pour faire de la fusion entre Marigny-Brizay et Jaunay-Clan un creuset de développement économique et touristique ? Cette question est au cœur de la réflexion amorcée par la municipalité. « *Notre mariage nous a conduits à repenser notre stratégie de marketing territorial* », n'hésite pas à affirmer Jérôme Neveux. Lequel voit grand pour sa commune. « *Pour moi, c'est certain, la valorisation du patrimoine viticole de Jaunay et Marigny peut être un nouveau levier de croissance. Une nouvelle offre touristique peut capter les visiteurs du Futuroscope* »

Pour mener à bien cet ambitieux projet, le Maire souhaite tout mettre en œuvre pour opérer une large consultation des acteurs de terrain, les agriculteurs et les viticulteurs en premier lieu, et faire de l'œnotourisme un étendard identitaire. Un rapprochement et, qui sait, une collaboration avec la Cité des Vins de Bordeaux, dirigée par un… Poitevin, Philippe Massol, est également envisageable.
Jaunay-Marigny a toutes les cartes en mains pour faire sa mue et devenir, qui sait, un jour, un bastion incontournable de l'œnotourisme en Nouvelle-Aquitaine, entre Pays de Loire, Gironde et Cognaçais. « *Nous allons commencer par planter des vignes à proximité du Bois de l'an 2000, en espérant que d'ici quelques années, nous ayons notre propre cuvée,* sourit le maire. *Puis nous soutiendrons, dès 2019, le festival « Le Son du Vignoble ».* »
Les deux premiers jalons d'une ambition territoriale qui prend forme.

Des formations pour les jeunes

La Mairie de Jaunay-Marigny et l'APPUI (Association pour le Placement de Personnel d'Utilisation Intercommunale) unissent actuellement leurs forces dans l'élaboration d'un programme de formation à destination de plusieurs jeunes de la commune en phase d'insertion ou sans emploi. Les deux partenaires s'appuieront sur des organismes de formations agréés. « *L'idée est de favoriser la montée en compétences de jeunes pour leur permettre d'accéder plus facilement à l'emploi* », souligue Guy Davignon, adjoint au maire en charge de l'emploi. Le recrutement s'effectuera sur la base des données compilées par l'APPUI, dont la mission première est la mise à disposition de personnel en insertion auprès de structures utilisatrices, telles que les collectivités, les particuliers, les entreprises, les artisans, les commerçants ou les agriculteurs.

Grand'Raise : un nouveau parc d'activités

La commercialisation des lots du futur parc d'activités de la Grand'Raise, en face d'Intermarché, bat son plein. Il s'agit d'un ensemble de 4 hectares idéalement placé le long d'un axe très passager dédié prioritairement au gros artisanat (bureaux, entrepôts, showrooms…). Une première entreprise s'implantera avant l'été.

Bovis : le spécialiste du transport délicat

Cette entreprise, dont le siège social est en région parisienne, est spécialisée dans la manutention, le transport et le stockage de tout ce qui est lourd, fragile ou précieux. Forte d'une trentaine agences, installées dans toute la France, elle implante sur le site d'activités de Chalembert, une nouvelle agence dans la Vienne.

Une offre de santé pour tous

Pour permettre à une majorité de ses administrés d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures conditions, la Mairie propose un nouveau service d'accompagnement, en partenariat avec l'association ACTIOM.

Jeunes en difficulté d'insertion, retraités précaires, artisans ou agriculteurs aux revenus modestes… Selon des études récentes, plus de trois millions de Français renonceraient à se doter, faute de moyens financiers, d'une complémentaire santé. Jaunay-Marigny n'échappe hélas pas à ce phénomène galopant, comme l'a constaté le Centre Communal d'Action Sociale au gré de ses rencontres et échanges de terrain. L'idée est alors venue à la municipalité de lutter contre cette précarité et de favoriser l'accès aux soins de ses concitoyens, en initiant un projet de mutuelle solidaire communale.
Par le biais d'une convention passée avec l'association ACTIOM, Jaunay-Marigny a intégré le réseau « *Ma Commune Ma Santé* », lequel recherche, tel un courtier pour des crédits bancaires, les meilleures offres du marché. « *Des permanences sont organisées pour présenter aux habitants qui le souhaitent les contours de ce dispositif* », informe Joël Bizard, à l'origine de cette initiative.
« *Ma commune, Ma santé* » fait la promesse de tarifs négociés et mutualisés au niveau national, d'une tarification simple engendrant une réelle économie sur les cotisations et du libre choix de la formule, au regard des besoins et des revenus de chacun. Une mutuelle pour tous, ouverte à tous.

Et si vous optiez pour la mobicité ?

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec l'association Mobicité 86 de la Blaiserie, propose à la location, et à des tarifs hyper attractifs, des scooters (quatre aujourd'hui !), vélos et vélos électriques. « *Destiné en priorité aux personnes en insertion professionnelle ou en situation d'emploi mais ne disposant pas de moyen de locomotion, ce service permet d'éviter aux usagers cibles de perdre du temps dans leurs recherches et, pire encore, de perdre leur travail* », précise Geneviève Bouhet, adjointe au maire en charge de l'action sociale.

Pleins feux sur les « Sérénides »

Le parc locatif géré par le CCAS se compose de trente logements sociaux, parmi lesquels deux pavillons, baptisés « Sérénides », prioritairement destinés aux personnes à mobilité réduite.

Le CCAS à Marigny aussi

Le Centre Communal d'Action Sociale est désormais présent dans le bourg de Marigny. Deux permanences hebdomadaires sont assurées les mercredis et vendredis matins. Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous êtes toutes et tous, sans exception, les bienvenus en mairie !

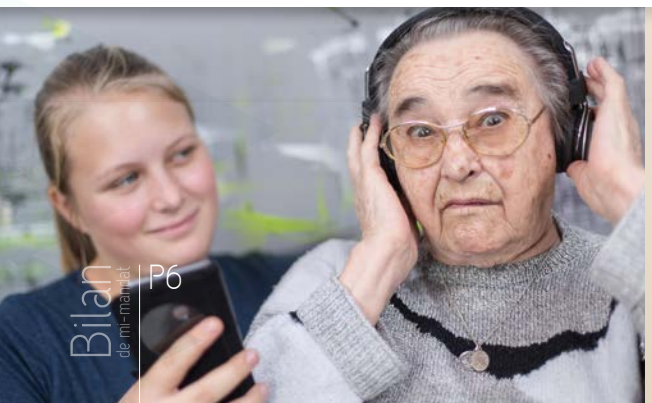

Mélange des générations

Quand les plus jeunes viennent à la rencontre de leurs aînés, c'est un grand moment de partage qui se crée. Ces rencontres, les enfants de l'accueil de loisirs et les adhérents de la Maison des Jeunes les ont multipliées, l'année dernière, au contact des résidants de l'Ehpad Gérard Girault. Ces échanges ont même donné lieu à la réalisation de portraits et d'une vidéo, accessibles sur www.jaunay-marigny.fr et la page Facebook de la Ville.

Le bourg attend son jardin public

Projet-phare du mandat, la création d'un jardin public en centre-bourg fait actuellement l'objet d'une large concertation, pour que le « produit fini » réponde à toutes les attentes.

C'est la grande nouvelle du début d'année. Le défrichage d'une partie des 6000m² du futur jardin public de Jaunay-Clan a été enclenché. C'est la première étape du processus de reconquête des sols souhaité par l'équipe municipale, au cœur de l'ancienne propriété « Faye ». « *Nous tiendrons nos promesses,* confirme Jean-Michel Desforges, adjoint aux grands travaux et à l'agriculture, *mais nous privilégions la concertation et la consultation élargie des professionnels pour ne pas commettre d'erreurs.* »
Quel choix pour le revêtement des allées : calcaire, béton décoratif, enrobé ? Quel autre pour les aménagements paysagers ? Quels risques à abattre certaines espèces d'arbres et à en réintroduire d'autres ? Quel intérêt à le doter de l'éclairage public, si on le ferme la nuit ? « *Nous voulons que ce parc soit un cœur de rencontres, de dépaysement, de repos, d'aventures familiales,* poursuit Nathalie René, conseillère municipale chargée de l'environnement. *Pour que les habitants se l'approprient, ils doivent pouvoir disposer d'un « outil » exempt de tout reproche.* » Le temps nécessaire sera donc pris pour que le bel écrin annoncé prenne vie. Et séduise tout le monde.

La LGV fait du bruit

Si l'intégration paysagère de la LGV a été « *globalement réussie* », selon Patrick Lantrès, l'ouverture de la nouvelle ligne n'est pas sans conséquence avec son lot de nuisances sonores. « *Nous nous battons pour que les normes dans ce domaine soient respectées, voire améliorées pour réduire les préjudices* », précise l'élu, qui rappelle au passage que la commune a entrepris de réaliser, à sa charge, un merlon de protection à Parigny.

Balades au bord du Clain

Engagés en 2013, les travaux d'aménagement du chemin des Abordages, sur les rives du Clain, ont donné vie à un espace de convivialité idéal pour les adeptes de la marche et des balades à l'air pur, à pied ou à bicyclette. Ce sentier arboré, dessiné en direction de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, a été doté de l'éclairage public. Il est en outre agrémenté de deux parkings, dont un de covoiturage, qui dessert la gare de Jaunay-Clan.

Dites-le avec des fleurs

L'espace public est régulièrement sujet à des travaux d'embellissement. Malgré des vols répétés, qui coûtent cher à la collectivité, les services techniques ne ménagent pas leurs efforts pour donner de la couleur à leur commune. Un projet est notamment à l'étude pour planter des arbres et des vivaces pour aménager l'entrée ouest de la commune à hauteur du Bois de l'An 2000.

Fenêtre ouverte sur les voies vertes

La politique municipale de prévention en matière de sécurité routière accorde une place toute particulière au développement des cheminements piétons en ville et des liaisons vertes à ses portes.

Régulation de la vitesse dans les principales artères et à l'abord des zones sensibles du centre-bourg (Etablissements scolaires, Poste, Mairie…)… Actions de sensibilisation et de prévention en direction des plus jeunes… Maillage densifié des liaisons piétonnières… A Jaunay-Marigny, on ne badine pas avec la sécurité ! L'aménagement régulier de voies dites « vertes » illustre également cette mobilisation générale autour des enjeux des déplacements sécurisés. Pour les piétons, mais également pour les cyclistes.
A ce jour, plus de 12 km de liaisons desservent les communes voisines au départ du bourg de Jaunay-Clan. Jusqu'à Avanton, Chincé, Saint-Léger via Parigny et Louneuil, en direction de Neuville. Notons qu'un important travail de plantation a été effectué pour rendre ces parcours agréables.
D'ores et déjà empruntable, la voie verte reliant Chincé sera achevée en cours de mandat. « *Les trois-quarts ont été réalisés,* abonde Mireille Marchand, conseillère municipale en charge des déplacements. *Seul le franchissement de l'autoroute pose encore problème. Il sera réglé lorsque cette même autoroute sera passée en deux fois trois voies.* » L'aménagement d'un dernier tronçon de 2,5km entre Saint-Léger et Marigny verra le jour à court terme.

La cellule veille

A l'initiative de la commission police-sécurité-secours, la cellule de veille se réunit tous les trois mois pour dresser un état des lieux des incidents à déplorer, des difficultés rencontrées et des actions à engager, en matière de sécurité, de prévention, de stationnement ou encore de délinquance. Ces réunions trimestrielles sont l'occasion pour les élus, les commerçants, les chefs d'établissements scolaires, la police municipale et la gendarmerie de mettre en commun leur expertise et de trouver les remèdes aux petits « maux » du quotidien. « *Un temps d'échanges important pour plus de prévention et moins de répression* », soulignent Guy Jeaud et Pascal Sansiquet, conseillers municipaux délégués à la sécurité.

Une police municipale élargie

Créée il y a vingt-trois ans, la police municipale a doublé ses effectifs au 1er février dernier, en enregistrant le renfort de Stéphane Nivert, venu épauler Bruno Noizat dans l'accomplissement de ses missions de lutte contre la petite délinquance, de médiation et d'assistance à la population. Un recrutement rendu nécessaire par l'agrandissement du territoire municipal.

Des piétons tranquillisés

La mise en sécurité des axes piétonniers est l'une des priorités de la commune. En témoignent les réalisations de plusieurs liaisons adaptées ces dernières années, par exemple entre la Grand'Rue et l'église, via la salle de la cure. En attestent encore le projet de création d'un passage piéton entre la rue de Bellevue et le parking situé à l'arrière du cimetière ou celui de l'aménagement d'un ralentisseur devant l'école Paul Eluard.

L'enfance accompagnée

Chargé de la mise en œuvre du Projet éducatif de territoire, le Pôle éducation jeunesse veille au quotidien sur près de six cents enfants, assurant une action éducative cohérente entre les temps scolaires, extrascolaires, périscolaires et familiaux de chacun d'entre eux.

Deux ans après l'avènement du Projet éducatif de territoire, l'action du Pôle éducation jeunesse et de l'ensemble des services périscolaires de Jaunay-Marigny (une cinquantaine d'agents mobilisés !) épouse le principe fondateur selon lequel chaque enfant scolarisé dans les six écoles publiques de la commune doit bénéficier de journées équilibrées, entre temps d'apprentissage, de repos, de loisirs et de vie familiale. « *Nous réunissons, dans le cadre du comité de pilotage de ce PEDT, les représentants de parents d'élèves, les enseignants, des techniciens territoriaux, des représentants de l'Education Nationale, dans un seul et même objectif depuis ses premiers pas : définir et assumer un projet pédagogique axé sur le respect des rythmes et des besoins de l'enfant* », souligne Carole Pinson, adjointe chargée de l'enfance.
Aménagement de nouveaux horaires de pause méridienne en maternelle, élargissement des plages d'accueil, le matin, le midi et le soir, généralisation des espaces ludiques en milieu scolaire, multiplication des animations et projets pédagogiques au sein-même des écoles… La liste est longue des actions menées, à l'échelle communale, pour le bien-être des plus jeunes. Et la sérénité de leurs parents…

Bienvenue à l'Espace Jeunesse

Structure associative à sa naissance, en 1998, la Maison des Jeunes est gérée, depuis février 2017, par la commune. Rattachée au Pôle Education Jeunesse, cette structure propose des activités de loisirs adaptées aux adolescents de 14 à 17 ans. Coordonnées par des animateurs professionnels, ces activités visent avant tout à la concrétisation de projets pédagogiques, liés à la découverte culturelle, artistique et/ou sportive et concourent à l'épanouissement personnel de ces futurs adultes.

Le Pôle Enfance déploie ses ailes

Inauguré en 2006, le bâtiment accueillant le Pôle Enfance a fait l'objet de travaux d'extension entre 2016 et 2017. Cet agrandissement de 50m2 a permis la création de deux bureaux et d'un vestiaire pour les agents, venus compléter l'offre existante : un espace de restauration scolaire de 200 places et l'accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires. Afin d'améliorer les conditions d'accueil, à partir de la rentrée, les 6-13 ans seront intégrés au sein de l'Espace Forum dans des locaux qui leur seront entièrement dédiés. Ainsi le Pôle Enfance accueillera dans de meilleures conditions les enfants d'âge maternel (3-5 ans).
.

René Bureau passe à table

L'école maternelle-élémentaire René Bureau de Marigny (six classes au total) dispose, depuis la fin 2016, d'un nouveau réfectoire de 140 places. L'ancien espace restauration de l'établissement a, lui, été aménagé pour optimiser les conditions d'accueil des activités périscolaires « *Nous disposons d'un espace plus accueillant pour les élèves et offrant de meilleures conditions de travail pour les agents* », affirme Martine Simonet, adjointe en charge des affaires scolaires.

L'éveil des consciences

Initiée en 2014, la Semaine de la Citoyenneté mobilise les énergies, et notamment celles de la jeunesse, chaque année, en novembre, autour de grandes thématiques de notre temps, mises en lumière par des expositions et une conférence.

Le rite est devenu immuable, le rendez-vous inlassablement établi du 11 au 17 novembre à la mairie. Portée par la Commission Jeunesse et Citoyenneté, présidée par Abdel Rochdi, conseiller municipal, la Semaine de la Citoyenneté vise à impliquer un maximum d'élèves des écoles primaires, des collèges et du lycée de la commune dans la mise en place d'un événement riche de sens et de partage. Lequel est agrémenté d'une exposition de panneaux informatifs, dessins et documents d'archives liés à la thématique retenue et d'une conférence dédiée proposée par un expert.
Si, en 2014, la Grande Guerre avait eu tout naturellement les honneurs de cette mise en lumière, les trois dernières éditions ont écumé d'autres horizons : l'information et les médias en 2015, le regard des jeunes sur l'Europe en 2016 et la femme citoyenne en 2017. « *Pour 2018, notre choix s'est porté sur l'avenir de nos territoires* », prévient Abdel Rochdi, qui souligne au passage le précieux concours de la section locale des Anciens combattants et de l'association Gelnacum dans la mise sur pied de cette opération.
Comme à l'accoutumée, un appel d'offres va être lancé pour convaincre nos jeunes de tenter l'aventure. Alors, c'est quoi, pour vous, l'avenir de notre territoire ?

L'autre regard de la jeunesse

Et si la conscience citoyenne n'était pas qu'une affaire d'adultes ? C'est le parti pris de l'Assemblée Municipale des Jeunes, constituée, en tout début de mandat, à Marigny-Brizay et animée par Anne-Sophie Laitang conseillère municipale. Devenue une vraie force de consultation, l'AMJ a pris une part active dans l'accompagnement et la réalisation de projets locaux. Ce fut notamment le cas de la création d'une stèle à la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre 2015 ou encore de l'ouverture du Décapark, en janvier 2017. Grande ambition pour 2018 : faire en sorte que cette structure s'ouvre plus largement aux jeunes de l'ensemble de la commune, candidats à l'amélioration de la vie de leur cité.

Des jumelages pérennisés

Créé en 1976, le Comité de jumelage de Jaunay-Clan a développé des contacts privilégiés avec trois villes européennes : Peruwelz en Belgique, Cavan en Irlande et Olesnica en Pologne. Ces relations ont depuis donné lieu à de nombreux échanges, sportifs et culturels, à l'image de ceux proposés, pendant une semaine d'été en alternance, à des jeunes de la commune et à leurs homologues belges. L'équipe municipale est très attachée à la pérennisation de ces relations, comme à la venue de délégations belge, irlandaise et polonaise à la Foire aux Vins et aux Miels, au sein de laquelle chacune anime un stand de produits de son terroir.

Saint-Exupéry à l'heure polonaise

Depuis deux ans, le collège Saint-Exupéry a élaboré, avec un collège de la ville polonaise jumelée Olesnica, un programme d'échanges portant sur la découverte de la culture, de l'éducation et du patrimoine locaux et le perfectionnement de la pratique de l'anglais. Après la réception d'une vingtaine de jeunes Polonais et le départ de vingt de nos collégiens vers la Silésie au cours de 2016-2017, cette coopération a franchi un nouveau cap en septembre, avec l'immersion d'une trentaine de collégiens du cru dans des familles d'accueil polonaises. Match retour en mai.

Vive les classes mobiles !

Expérimentée, en 2016, à l'école maternelle Jacques Prévert, la dotation de tablettes numériques aux élèves a été généralisée, à la rentrée dernière, à René Bureau, Paul Eluard et René Cassin.

C'était inscrit au programme de la mandature. C'est désormais effectif. Depuis la rentrée 2017, les écoles Jacques Prévert, René Bureau, Paul Eluard et René Cassin sont équipées de tablettes numériques. Une dizaine par classe mobile en moyenne.
Utilisées uniquement sur les temps d'apprentissage, protégées par des housses pour responsabiliser leurs utilisateurs, ces tablettes favorisent l'échange et le travail collaboratif. « *L'introduction du numérique à l'école permet de diversifier les méthodologies,* explique Patrick Lantrès, adjoint au développement économique et numérique. *C'est une composante essentielle de l'éducation et de la pédagogie modernes.* »
Choisie comme site pilote dans l'utilisation de ce nouvel équipement, lui-même complété par la mise à disposition d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur portable pour les enseignants, l'école Jacques Prévert a donné le « LA » de nouvelles ambitions. « *Nous avons constaté que la démocratisation de ces classes mobiles était un véritable axe de progrès* », se félicite l'élu, convaincu, comme tout le conseil municipal, par les vertus de l'interactivité. La révolution est en marche !

Label ville internet

Jaunay-Clan avait obtenu en 2017 sa première Arobase « Ville Internet », la Ville de Jaunay-Marigny vient de se voir confirmer cette distinction. Ce label récompense son investissement dans l'outil numérique, matérialisé, notamment, par l'achat de matériels informatiques plus modernes, plus puissants pour ses propres agents. Une « montée en puissance » indispensable à la définition d'un service de qualité et plus étendu pour les habitants.

Le site nouveau est arrivé

Adapté à tous les terminaux de consultation (Smartphone, tablette, Android…), le nouveau site de la commune, www.jaunay-clan.fr, est venu remplacer celui mis en ligne en… 2010. « *Cet outil est associé à une newsletter, qui renforce l'attractivité du site et le positionnement de Jaunay-Marigny sur l'échiquier du numérique au service de tous* », souligne Chistelle Pasquier, conseillère municipale en charge de la communication.

Haut débit et fibre

Dans le souffle de la zone de Chalembert, équipée en décembre 2016, la fibre optique devrait investir tout le territoire communal dans les trois ans à venir. C'est en tout cas la promesse faite par le Département, dans le cadre du Schéma Départemental d'Aménagement du Numérique. Une arrivée attendue de pied ferme par les habitants des Villages encore non pourvus en haut débit. Les habitants de Saint-Léger-la-Pallu ont bénéficié dès 2017 d'une montée en débit très appréciée.

A vos manettes !

C'est officiel, la commune devrait accueillir, à l'Agora, début décembre, sa première Lan, un grand tournoi de jeux vidéo e.sport. Une manifestation inspirée du succès de la Gamers Assembly ® poitevine, organisée par l'association Futurolan.

L'accès à la lecture s'organise

Le regroupement de Jaunay-Clan et Marigny n'est pas sans influence sur l'organisation des médiathèques des deux anciennes communes. Un service mutualisé est en marche, qui doit ouvrir plus largement encore l'accès des habitants à la lecture.

Hier encore exclusivement animée par des bénévoles, la médiathèque de Marigny sent le vent du renouveau souffler dans son dos. « *Avec la fusion, une certaine professionnalisation s'est instaurée dans la gestion de nos deux espaces d'accueil qui, tout en soulageant les bénévoles, permet le développement de l'outil* », éclaire Evelyne Vullierme, adjointe à la culture et au patrimoine. Cette « professionnalisation » tient avant tout au fait qu'une bibliothécaire de Jaunay-Clan a été mise à la disposition de celle de Marigny pour en assurer la permanence du mercredi après-midi, ainsi que l'accueil des classes et la préparation du fonds des livres proposés aux lecteurs. Un fonds qui propose à tous les publics une offre pléthorique. Chaque année, pas moins de 1 300 nouveautés s'affichent comme autant de choix éclectiques de genres littéraires.

Les deux structures entendent profiter de cette collaboration accrue pour faciliter l'accès de tous à la lecture. Notamment des jeunes, conviés, à chaque période de vacances scolaires et une fois par mois le mercredi, à assister à des animations co-élaborées avec le Centre de Loisirs. Dans le cadre scolaire, elles continuent d'accueillir des élèves, quatre fois par an (900 au total en 2017), pour des séances de découverte. Quant aux tout-petits, ils ne sont pas oubliés, puisqu'associés à ces rencontres, à l'initiative du relais parents-assistantes maternelles Val'Frimousse et la crèche Croqu'Lune.

Au marché des saveurs bio

« *Proposé le dernier jeudi d'août à partir de 18h, le marché des saveurs bio de Jaunay-Marigny met à l'honneur des producteurs locaux de viandes, fromages, légumes, fruits, vins et autres miels de fabrication bio* », précise Sophie Daguisé, conseillère municipale en charge du tourisme. Le concept de cette manifestation a rallié les suffrages de plus de cinq cents personnes l'an dernier : les visiteurs ont la possibilité d'acheter les produits de leur choix et de les consommer sur place, notamment la viande, des barbecues étant mis à disposition.

Hommage à Aristide Caillaud

Responsable de la programmation culturelle, Magali Boudaud, conseillère municipale, espère faire de 2019… l'année Aristide Caillaud. Ce peintre-sculpteur jaunay-clanais, décédé en 1990, a légué à son ami l'Abbé Tété une œuvre empirique que la Mairie, aujourd'hui propriétaire, aimerait mettre en scène dans une grande expo. Un travail de longue haleine débute, qui doit permettre d'impliquer un maximum de scolaires, d'associations et de professionnels, pour la recherche de témoignages et d'archives qui permettront d'en savoir plus sur la vie d'Aristide Caillaud et sa démarche artistique.

Une programmation éclectique

Avec « Les Soirées de l'été », « Les Clans du Rire » et « Le Clan des Mômes », Jaunay-Marigny participe activement à la promotion de la culture dans les territoires. Le premier événement, organisé en juillet et août, propose un concert de groupe régional chaque jeudi soir. Avec les Clans du Rire, qui vient de fêter sa septième année d'existence, place au théâtre. Pour 2019, promesse est faite que sur trois jours, fin janvier, des artistes de la scène nationale seront en représentation, mais aussi qu'une semaine plus tard, se produiront les associations de la commune : « Arti'Show », « Le Petit Théâtre de Marigny » et « Des Cours aux Jardins ». Enfin, l'opération le Clan des Mômes diffuse des spectacles pour jeune public, pendant les vacances scolaires hors été.

Le label de l'encouragement

Depuis le début d'année 2017, Jaunay-Marigny jouit du Label « Ville Active et Sportive », qui reconnaît la qualité de sa politique de promotion de l'activité physique et sportive sous toutes ses formes.

La diversification de l'offre sportive constitue bien souvent un levier de développement, d'animation et d'attractivité du territoire. C'est tout le sens de la politique menée par Jaunay-Marigny ces derniers mois.
Investissements ciblés sur les économies d'énergie, la rénovation et l'optimisation des conditions d'accueil des pratiquants, démocratisation du sport au féminin, ouverture d'un maximum de disciplines au plus grand nombre, renforcement du lien social, représentativité progressive de certaines sections dans la hiérarchie de leur discipline, à l'image de l'équipe masculine de handball, figure de proue de sa poule de Nationale… Tous ces critères émargent dans la colonne des obligations imposées par le Label « Ville Active et Sportive », décerné, pour une durée de deux ans, par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'Union Sport et Cycle et l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES).
Des obligations que notre commune a semble-t-il parfaitement remplies, puisque le label lui reconnaît, depuis plus d'un an maintenant, un haut degré d'exigence et de qualité dans la valorisation de ses équipements comme de ses associations. « *Cette reconnaissance est le reflet d'un choix volontariste de privilégier la proximité et l'accès du plus grand nombre à l'activité physique et au sport* », souligne Yannick Méthivier, conseiller municipal en charge de la vie associative et sportive. Il vient en outre récompenser l'excellent travail mené par les agents au quotidien et une vision sportive à long terme des élus.

Accessibilité et handicap

Pilotée par Christophe Martin, la commission en charge du handicap et de l'accessibilité a mené plusieurs projets comme à l'Agora pour aménager une tablette au niveau du comptoir, créé un cheminement accessible entre le parking du boulodrome et aires de jeu, amélioré le fléchage directionnel de l'ascenseur de la Mairie…

Une charte et un guichet unique

Portée sur les fonts baptismaux en 2017, la nouvelle charte municipale de la vie associative offre à la petite centaine d'associations de la commune un outil clés en main d'utilisation à bon escient des locaux et des salles. Ce « code des bonnes pratiques » leur permet aussi d'avoir accès à toutes les informations relatives à la vie associative en local ou encore aux contacts à connaître. A ce titre, un guichet unique, créé il y a déjà quelques années et désormais accessible aux habitants de Marigny, leur est proposé au cœur de la mairie de Jaunay-Marigny (05 49 45 71 70).

Le jeu en pleine nature

Plusieurs réalisations sportives sont venues égayer le paysage communal ces dernières années. Il en est ainsi du Décapark de Marigny, sorti de terre au début de 2017, ou encore de l'aire de jeux aménagée pour les petits à proximité immédiate du nouvel EHPAD Gérard Girault, sur la zone des Grands Champs. Vous avez dit mixité intergénérationnelle ?

« Au fil des réalisations »

7 millions d'euros d'investissements depuis 2014

Malgré le contexte de baisse des dotations, la commune a mené un ensemble de projets majeurs dans les bourgs et les villages, tout en préservant son taux d'endettement. Au total, ce sont plus de 7 millions d'euros qui ont été investis tant au niveau des infrastructures (voiries, trottoirs, pistes cyclables, réseaux d'eau et d'assainissement…) que des équipements (sécurité, entretien des bâtiments…). Mais depuis le 1er janvier 2018, la voirie est une compétence de Grand Poitiers Communauté Urbaine. « *Nous serons particulièrement vigilants au suivi des travaux à la maîtrise des coûts d'entretien ainsi concédés* », précise Jean-François Jolivet, adjoint au Maire en charge des finances, de l'eau et de l'assainissement.
Ce mandat a également la particularité d'avoir vu naître la commune nouvelle Jaunay-Marigny. Les projets sont donc aujourd'hui conçus à l'échelle d'un nouveau territoire favorisant les économies d'échelle. « *Le rapprochement des deux communes a permis de mutualiser les moyens tant matériels qu'humains pour une meilleure efficacité de gestion* », souligne Jean-Philippe Bourras, en charge du contrôle budgétaire et des services techniques.

JAUNAY-CLAN

RUE DE LA GRAND'RAISE :
pose de mâts d'éclairage public

RD 20 :
création de la liaison douce reliant l'école René Cassin à Intermarché

RUE DE LA CROIX GIRARD :
réfection des trottoirs

ECOLE RENÉ CASSIN :
liaison piétonne avec la rue de Parigny

RUE DE CHANDOLLAN :
réfection de la voirie

QUARTIER DES GRANDS CHAMPS :
viabilisation du secteur B (Rue Etienne Moreau), création de trottoirs jusqu'à l'école René Cassin, ouverture du mail de l'Europe.

GRAND'RUE :
finalisation de la tranche 3 et création de 2 parkings

ROUTE DE NEUVILLE :
marquage au sol pour matérialisation de stationnement

ECOLE JACQUES-PRÉVERT :
gestion des eaux pluviales, cheminement en enrobé

ESPACE FORUM – RÉSIDENCE OLYMPE :
création d'un parking et aménagement des espaces verts

CHEMIN DE LA GARENNE :
enrobé sur la voirie

RUE RENÉ-DESCARTES :
réhabilitation des trottoirs

AIRE DE JEUX DU BOURG :
remise en état des jeux et réaménagement des espaces verts.

ECOLES : mise en place d'accueil sécurisé (interphone) dans les 6 écoles publiques.

FIBRE OPTIQUE : déploiement de la fibre optique sur les écoles René-Cassin et Paul-Eluard.

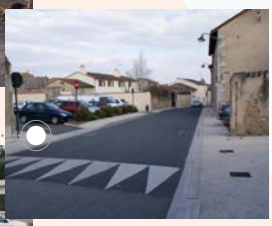

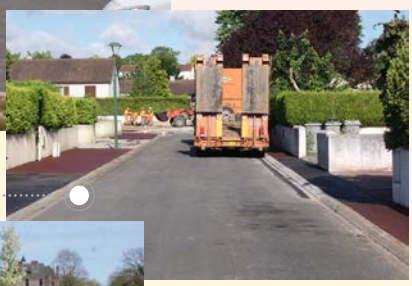

LOUNEUIL

RUE DES PLANTES :
reprise des enrobés de la voirie et des trottoirs.
RUE DU CENTRE :
création de trottoirs et gestion des eaux pluviales

CHINCE

RUE DU MOULIN CHAPERON :
création d'un parking (parking Chinçé)
RUE DE LA FANFARDIÈRE :
reprise des enrobés
RD 138 :
liaison douce

PARIGNY

AVENUE DE ACACIAS ET BEAU VILLAGE :
liaison douce, enfouissement des réseaux et de la ligne à haute tension, aménagement sécuritaire, création de trottoirs, voirie.

SAINT-LÉGER-LA-PALLU

RUE GEORGE-SAND :
création de trottoirs

RUE DU PRIEURÉ :
création de trottoirs et réfection des enrobés.

MARIGNY-BRIZAY

ECOLE RENÉ-BUREAU : création d'un nouveau restaurant scolaire
ECO-QUARTIER DES FONDS GAUTIERS :
aménagement paysager et viabilisation

Et bientôt...

RUE DES LILAS
(entre la D20 et la D15) : création de trottoirs et réfection des enrobés
QUARTIER DES GRANDS CHAMPS :
création d'un stationnement minute au niveau de l'école René-Cassin
AVENUE GÉRARD-GIRAULT :
sécurisation et aménagement des trottoirs – espace piéton
CHEMIN DES GRANDS CHAMPS :
remise en état de la conduite d'eau souterraine
ASSAINISSEMENT :
Effacement de la lagune de St Léger la Pallu et raccordement au réseau d'assainissement
ECONOMIE D'ENERGIE
Isolation de la salle des fêtes de Marigny
CENTRE DE BOURG DE MARIGNY
Réaménagement de la place de l'église et de l'arrière de la médiathèque

Tribune de l'opposition

À l'heure où nous mettons sous presse, le groupe « Un nouvel élan pour Jaunay-Clan » ne nous a pas fait parvenir son texte.

À **JAUNAY-MARIGNY**, **2 quartiers** pour votre projet

ECO QUARTIER
DES FONDS GAUTIERS

Quartier des Grands Champs

PARCELLES VIABILISÉES
À PARTIR DE 23 500€
LIBRES DE CONSTRUCTEUR

Parcelles viabilisées libres de constructeur

1 interlocuteur unique pour votre projet
05 49 62 37 00 / www.jaunay-marigny.fr

jm JAUNAY-MARIGNY

RESTEZ CONNECTÉ !

Recevez par email toutes les informations de Jaunay-Marigny

inscription
www.jaunay-marigny.fr

jm JAUNAY-MARIGNY